

Compte rendu de la séance du 15 avril 2021

Secrétaire(s) de la séance : Aurélie MALAVAL

Présents : BOUQUET Vincent, JAFFUEL André, GIBELIN Arnaud, MALAVAL Aurélie, PLANCHON Claude, ROUSSET Fabienne, TUFFERY Marie-Rose, VISSAC Sophie

Absents avec pouvoir : TOLA Valérie (pouvoir donné à Aurélie MALAVAL) :

Absents: LAPORTE Damien, VALETTE Jean-François

Ordre du jour :

- Vote des budgets 2021 (budget Commune et budget eau)
- Demande de subvention pour l'achat d'un défibrillateur
- Toutes délibérations exigées par l'urgence ou les circonstances
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

➤ Le compte rendu du 20 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

➤ Budgets 2021- budget Commune et budget eau (DE 2021_019)

Le Maire propose les budgets primitifs 2021, qui se présentent comme suit :

Budget principal :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	271 702.43 €	541 010.93 €
Recettes	271 702.43 €	541 010.93 €

Budget Eau :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	108 362.20 €	123 310.76 €
Recettes	108 362.20 €	123 310.76 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9 votants : 9 Pour Contre Abstention

➤ Demande de subvention pour l'achat d'un défibrillateur (DE 2021 020)

Le Maire expose :

Vu le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatifs aux défibrillateurs automatisés externes,

La salle Léo Lagrange du Mazel des Laubies qui est un établissement recevant du public (ERP de catégorie 4) doit être équipée d'un défibrillateur automatisé externe.

Pour répondre à cette obligation, après avoir consulté plusieurs fournisseurs, Le Maire propose de retenir l'offre de l'établissement "DEFIBRILLATEUR FRANCE" d'un montant de 1635 euros hors taxes.

D'autre part, il demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter auprès de l'Etat (DETR) une subvention de 60 % par rapport à une dépense estimée à 1948.58 euros hors taxes.

Cette somme correspond à l'achat du défibrillateur 1635 euros hors taxes plus l'installation et l'alimentation électrique 313.58 euros hors taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette délibération et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

9 votants : 9 Pour Contre Abstention

➤ Divers:

- Reçu un courrier de Mr Planchon Jacky pour une demande d'un éclairage public à proximité de sa maison. Il Faudrait déterminer les critères d'utilités publiques de la mise en place de nouveaux éclairages publics.

Le Maire



La secrétaire

